

Articoli/Articles

L'ANESTHÉSIE CHIRURGICALE DANS L'ANTIQUITÉ GRÉCO-ROMAINE*

ROBERT CAVENAILE
Faculté de Philosophie et Lettres
Université de Liège, B

SUMMARY

ANAESTHESIOLOGY IN GRAECO-ROMAN ANTIQUITY

The article presents a short history of anaesthesiology in Graeco-Roman antiquity, studying philosophical, historical and medical sources from Iliad to the Roman Imperial Age.

Quand on consulte les travaux relatifs à l'histoire de l'anesthésie chirurgicale, on constate que leurs auteurs¹ sont d'accord pour attribuer à ce procédé une origine lointaine, mais la documentation sur le sujet est de date récente. En effet, les deux auteurs qui en parlent explicitement pour la première fois sont le médecin Dioscoride d'Anazarba (Cilicie), probablement médecin militaire dans l'armée romaine, et son contemporain l'encyclopédiste Pline l'Ancien (tous deux du I^{er} s. p. C.). C'est dire que les textes relatifs à la question sont peu nombreux, mais peut-être le simple fait de replacer le peu d'éléments que nous connaissons dans leur perspective historique nous permettra-t-il d'apporter un peu plus de lumière sur la question. D'emblée, il peut être utile de rappeler qu'il ne faut pas confondre analgésie et anesthésie. Voici les définitions données par le *Dictionnaire de médecine*: s.v. analgésie:

Terme général qui désigne la disparition de la perception douloureuse quel qu'en soit le mécanisme (troubles neurologiques, administration générale de médicaments anesthésiques)

Key words: Anaesthesiology - Graeco-Roman world

et s.v. anesthésie:

absence ou disparition d'un ou plusieurs types de sensibilité provoquée par l'utilisation de drogues dites 'anesthésiques'. On distingue en pratique l'anesthésie générale qui associe une perte de la conscience à l'abolition de la sensibilité; l'anesthésie locale où la disparition de la sensibilité douloureuse est obtenue dans un territoire limité par infiltration ou pulvérisation ... d'un anesthésique local² ...

Autrement dit, l'anesthésie chirurgicale est préalable à l'opération, tandis que l'analgésie a pour objet d'atténuer ou de faire disparaître une douleur déjà ressentie.

Voyons d'abord ce qu'Homère peut nous apprendre sur la question de l'insensibilité, car, dans les poèmes homériques, nombre de héros sont blessés au cours des combats et doivent recevoir des soins (les combattants eux-mêmes, non moins que les médecins, sont capables de soulager les blessés). Il s'agit en l'occurrence d'une chirurgie de guerre, c'est-à-dire que lorsque le patient se présente pour recevoir des soins, il est déjà endolori par sa blessure. Son cas relève donc de l'analgésie. Dans l'*Iliade*, l'exemple qui me paraît le plus riche d'enseignement est celui d'Eurypyle qui, atteint à la cuisse droite d'une flèche décochée par Pâris, est pris en charge par Patrocle.

Il., XI, 581-584:

581 ... Ἀλέξανδρος θεοειδῆς
582 ... αὐτίκα τόξον
583 ἔλκετ' ἐπ' Εὐρυπύλῳ, καί μιν βάλε μηρὸν ὀιστῷ
584 δέξιον· ἐκλάσθη δὲ δόναξ, ἐβάρυνε δὲ μηρόν.

... Alexandre semblable aux dieux ... aussitôt banda son arc contre Eurypyle et l'atteignit d'une flèche à la cuisse droite. Le roseau se brisa, sa cuisse s'alourdit.

Il., XI, 809-813:

ἐνθα οἱ Εὐρύπυλος βεβλημένος ἀντεβόλησε
διογενῆς Εὐαιμονίδης κατὰ μηρὸν ὀιστῷ,
σκάζων ἐκ πολέμου· κατὰ δὲ νότιος ῥέεν ἰδρῶς

ῶμων καὶ κεφαλῆς, ἀπὸ δ' ἔλκεος ἀργαλέοιο
αἷμα μέλαν κελάρυζε· νόος γὰρ μὲν ἔμπεδος ἦεν.

Là, le divin fils d'Evémon, Eurypyle, blessé d'une flèche à la cuisse, le [Patrocle] rencontra, il boitait en quittant le combat. Il était trempé, la sueur ruisselait de ses épaules et de sa tête. De sa blessure douloureuse jaillissait un sang noir; son cœur était ferme.

Eurypyle s'adresse à Patrocle et lui demande son aide (*Il.*, XI, 828-836):

Ἄλλ' ἐμὲ μὲν σὺ σώσον ἄγων ἐπὶ νῆα μέλαιναν,
μηροῦ δ' ἔκταμ' ὀιστόν, ἀπ' αὐτοῦ δ' αἷμα κελαινόν,
830 νίζ' ὕδατι λιαρῷ, ἐπὶ δ' ἦπια φάρμακα πάσσε,
ἐσθλά, τά σε προτί φασιν Ἀχιλλῆος δεδιδάχθαι,
ὄν χείρων ἐδίδαξε, δικαιοτάτος Κενταύρων.
'Ιητροὶ μὲν γὰρ Ποδαλείριος ἠδὲ Μαχάων,
τὸν μὲν ἐνὶ κλισίῃσιν ὀίομαι ἔλκος ἔχοντα,
χρηζόντα καὶ αὐτὸν ἀμύμονος ἱητήρος,
κεῖσθαι· ὁ δ' ἐν πεδίῳ Τρώων μένει ὄξυν' Ἄρηα.

Mais toi, sauve-moi, conduis-moi à ma nef noire; extrais la flèche de ma cuisse, le sang noir qui sortira de la plaie, lave-le à l'eau tiède; répands par-dessus les remèdes apaisants, les bons que, dit-on, Achille t'a fait connaître et que Chiron, le plus juste des Centaures, lui a appris. Certes, nous avons des médecins, Podalire et Machaon, l'un est étendu, je pense, dans sa baraque avec une blessure et lui-même a besoin d'un médecin irréprochable; l'autre, dans la plaine, supporte l'Arès mordant des Troyens.

Nous voici au cœur du problème: Eurypyle indique point par point les divers actes que va accomplir Patrocle: débrider la plaie pour en retirer le trait et permettre au sang corrompu de s'écouler, laver la plaie à l'eau tiède (l'eau chaude risquerait de provoquer une hémorragie) et surtout appliquer dessus des remèdes calmants, les bons (parce qu'il y a aussi les drogues funestes: φάρμακα λυγρά comme en utilise Circé). Ici apparaît un élément surnaturel: l'origine de ces médicaments bénéfiques, mais depuis longtemps ils sont bien connus des mortels qui les utilisent couramment. Enfin, les deux médecins de l'armée

grecque sont aussi chefs de guerre comme les héros sont, à certaines occasions, médecins.

Patrocle, dans sa baraque, exécute à la lettre les recommandations d'Eurypyle (*Il.*, XI, 842-848).

Ἦ, καὶ ὑπὸ στέρνοιο λαβὼν ἄγε ποιμένα λαῶν
 ἐς κλισίην· θεράπων δὲ ἰδὼν ὑπέχευε βοείας.
 Ἔνθα μιν ἔκτανύσας ἐκ μηροῦ τάμνε μαχαίρῃ
 845 ὄξυ βέλος περιπευκές, ἀπ' αὐτοῦ δ' αἷμα κελαινὸν
 νίζ' ὕδατι λιαρῶ, ἐπὶ δὲ ρίζαν βάλε πικρὴν
 χερσὶ διατρίψας, ὀδυνήφατον, ἧ οἱ ἀπάσας
 ἔσχ' ὀδύνας· τὸ μὲν ἔλκος ἐτέρσετο, παύσατο δ' αἷμα.

Il [Patrocle] dit et, prenant le pasteur d'hommes sous le torse, il le mena dans sa baraque. Un serviteur qui les avait vus étendit des peaux de bœufs. Patrocle l'y coucha. De son coutelas, il incisa la cuisse pour en tirer le trait aigu, douloureux. Il en sortit un sang noir qu'il lava à l'eau tiède. Dessus il jeta, après l'avoir broyée de ses mains, une racine amère, apaisante, qui arrêta toutes ses douleurs, la plaie sécha, le sang cessa de couler.

En fin de récit, Homère nous donne des précisions intéressantes sur le remède calmant: il s'agit d'une plante dont la racine a un goût âcre et un volume suffisant pour être triturée, broyée dans les mains. Ces caractéristiques correspondent bien à celles de la racine de mandragore dont ce passage serait la première mention dans la littérature classique. Cette plante était très commune dans les régions riveraines de la Méditerranée, elle était fort cultivée à cause de ses propriétés narcotiques³.

Dans le monde homérique, la connaissance des simples était assez répandue, ainsi Agamède la blonde femme de Moulis, fille d'Argias (*Il.*, XI, 741) ἦ τόσα φάρμακα ἤδη ὅσα τρέφει εὐρεῖα χθών, *qui connaissait autant de remèdes qu'en nourrit la vaste terre.*

Hélène aussi, recevant au palais de Sparte Télémaque en quête d'informations concernant son père Ulysse, jette dans le cratère de vin une drogue qui rend la gaieté aux convives que de tristes souvenirs affligent (*Od.*, IV, 219-232), il s'agit de cette drogue *qui calme les douleurs, la colère, vouant à l'oubli tous les maux*, cadeau de l'Égyptienne Polydamna (éloge de la médecine

égyptienne). Ce serait la première mention de l'opium⁴; du reste on se procurait facilement le pavot, on le cultivait même dans les jardins (*Il.*, VIII, 306-308; cf. Virg., *En.*, IX, 435).

La chirurgie du temps d'Homère utilisait certains narcotiques et connaissait leurs effets et elle peut être qualifiée de rationnelle puisqu'elle était fondée sur l'expérimentation et l'observation⁵.

Entre l'analgésie postopératoire et l'anesthésie préopératoire (anesthésie générale), il y a un grand pas qu'il a bien fallu franchir un jour. Mais qui, pour la première fois, a eu cette idée géniale, mais dangereuse?

Pendant les siècles qui séparent Homère du *Corpus* hippocratique (V^e s.), une nuit épaisse recouvre l'histoire de la médecine grecque. Il n'empêche qu'Hippocrate, avant d'être l'initiateur que nous connaissons, a d'abord été l'héritier et le bénéficiaire d'une longue tradition qui nous échappe.

Si nous interrogeons le *Corpus* sur la pratique chirurgicale, il faut bien convenir que le maître de Cos décrit divers types d'opérations qui se pratiquent à vif. Pour assurer la tranquillité du patient, Hippocrate compte surtout sur la fermeté de ses aides.

Décrivant en détail l'équipement du cabinet médical, Hippocrate parle des sièges, de la lumière, des instruments, de l'eau, du linge, des éponges pour les plaies⁶, mais nulle mention de narcotiques qui par ailleurs sont bien connus et utilisés⁷: sur environ 350 plantes sauvages et cultivées mentionnées dans le *Corpus*, quatre sont reconnues aujourd'hui comme possédant, entre autres, des propriétés narcotiques: la mandragore citée 8 fois, la jusquiame citée 8 fois, la morelle citée 10 fois et l'opium qui paraît le plus utilisé: 25 citations dont 18 en boisson (le plus souvent pour des maladies gynécologiques).

Mais dans tout cela, aucune trace d'anesthésie chirurgicale. Et pourtant ce n'est pas que le chirurgien ne se soucie des commodités du patient: Hippocrate insiste sur la qualité de l'air⁸ et de l'eau, bouillie de préférence⁹, sur l'habitude qui est la condition de l'habileté du praticien¹⁰, et sur la manière d'opérer, lente ou rapide selon le cas, pour ménager au mieux la capacité de tolérance du patient¹¹.

Prenons un exemple concret: l'opération des hémorroïdes (ou plutôt la cautérisation)¹²:

(3) ... Κατεχόντων δ' αὐτῶν, ὅταν καίηται, τῆς κεφαλῆς καὶ τὰς χεῖρας, ὡς μὴ κινῆται, βοάτω καιόμενος· ὁ γὰρ ἀρχὸς μᾶλλον ἐξίσχει. Ἐπὴν δὲ καύσης, φακοὺς καὶ ὀρόβους ἐψήσας ἐν ὕδατι, τρίψας λείους, κατὰπλασσε πέντε ἢ ἕξ ἡμερᾶς· (4) τῇ δὲ ἐβδόμῃ σπόγγον μαλθακὸν τάμνειν ὡς λεπτότατον...

(3) Des aides tiendront le patient pendant la cautérisation, par la tête et les mains. Laissez-le crier pendant l'opération, cela fait saillir l'anus davantage. Après l'opération, faites bouillir des lentilles et de l'ers dans de l'eau, écrasez-les finement et appliquez-les en cataplasme pendant cinq ou six jours. (4) Le septième, coupez une éponge molle aussi mince que possible ...

Plus loin, Hippocrate, pour atténuer la douleur pendant l'ablation d'un condylome, recourt à un procédé ancien mais relevant encore actuellement de la psychothérapie, distraire le patient¹³:

καὶ ταῦτα διαλεγόμενος ἅμα λάνθανε ποιέων.

Bavardez avec le patient pour que l'opération lui échappe.

Un bon siècle plus tard (vers 300 av. J.-C.), Crantor, le philosophe de l'Ancienne Académie (né à Soles en Cilicie), exprime une opinion intéressante qui nous a été conservée dans deux textes parallèles auxquels, à mon avis, on n'a pas accordé une attention suffisante. Le premier est tiré de Cicéron¹⁴:

Nec absurde Crantor ille, qui in nostra Academia uel in primis fuit nobilis, "Minime, inquit, adsentior iis qui istam nescio quam indolentiam magno opere laudant, quae nec potest ulla esse nec debet. Ne aegrotus sim; si, inquit, fuerim, sensus adsit siue secetur quid siue auellatur a corpore. Nam istuc nihil dolere non sine magna mercede contingit inmanitatis in animo, stuporis in corpore".

Et ce n'est pas déraisonnable ce que dit Crantor qui fut peut-être un des plus illustres de notre Académie: "Je ne suis pas du tout d'accord, dit-il, avec ceux qui vantent grandement cette je ne sais quelle insensibilité, qui ne peut ni ne doit exister. Puissé-je ne pas être malade; si je l'étais, dit-il, que la sensation demeure, soit qu'on m'incise, soit qu'on m'arrache un

membre du corps. Car en arriver là, à ne sentir aucune douleur, ne se fait pas sans payer le prix fort: la barbarie de l'âme, l'engourdissement du corps".

Ce passage atteste clairement que l'anesthésie chirurgicale existait à cette époque, mais qu'elle était condamnée sans restriction par Crantor (et aussi par voie de conséquence par Cicéron): c'est la perte de conscience qu'il faut éviter avant tout, quelque pénibles que soient les douleurs à endurer¹⁵. C'est donc à un philosophe, à un moraliste, et non à un médecin que l'on doit la première mention du procédé anesthésique chirurgical. Mais le mépris que Crantor éprouve pour cette pratique le dispense de nous donner des détails plus explicites. Sans doute s'agit-il des plantes narcotiques dont l'école de Cos faisait usage comme calmant ou analgésique local, et dont elle connaissait aussi les dangers.

Au I^{er} s. de notre ère, l'érudit A. Cornelius Celsus (règne de Tibère) rédige un ouvrage encyclopédique *Artes* dans lequel huit livres sont consacrés à la médecine. Dans le *Proemium* du l. VII consacré à la chirurgie, Celse brosse un remarquable portrait du chirurgien. On n'y trouve nulle trace d'anesthésie chirurgicale: le praticien en face de la douleur de son patient doit rester impassible, mais non insensible. Ici aussi ce sont les aides qui, maintenant fermement l'opéré, assurent le bon déroulement de l'intervention, et donc la sécurité du patient.

Quelques décennies plus tard, l'anesthésie chirurgicale est attestée avec détails à la fois dans la littérature médicale, dans l'œuvre importante du médecin Pedacius Dioscurides d'Anazarba, en Cilicie, *Περὶ ὕλης ἰατρικῆς* (c'était probablement un médecin militaire du temps de l'empereur Claude) et dans l'ouvrage encyclopédique de Pline l'Ancien. Les deux auteurs ont puisé à des sources identiques qui, incontestablement, mentionnaient l'anesthésie chirurgicale.

Dioscoride, dans le chapitre consacré à la mandragore¹⁶ donne des recettes anesthésiques à base de cette plante. Il cite d'abord les divers noms de la plante, puis il la décrit. Puis il poursuit en indiquant divers modes d'utilisation dont je n'ai retenu que ceux qui concernent l'objet de cette étude.

(§ 2) ... Χυλίζεται δὲ ὁ φλοιὸς τῆς ῥίζης χλωρὸς κοπέϊς καὶ ὑποθεθεῖς πιεστηρίῳ· δεήσει δὲ ἠλιάσαντας μετὰ τὸ συστραφῆναι ἀποτίθεσθαι ἐν ὄστρακίνῳ ἀγγείῳ]. (3) Χυλίζεται δὲ καὶ τὰ μῆλα ὁμοίως, ἀνειμένον δὲ γίνεται τὸ ἐξ αὐτῶν χύλισμα· καὶ ὁ φλοιὸς δὲ τῆς ῥίζης περιαιρεθεῖς καὶ διαβληθεῖς λίνῳ κρέματα εἰς ἀπόθεσιν. Ἐνιοὶ δὲ καθέψουσιν οἴνῳ τὰς ῥίζας ἄχρι τρίτου καὶ διωλίσαντες ἀποτίθενται, χρώμενοι ἐπὶ τῶν ἀγρυπνοῦντων καὶ περιόδωντων κυάθῳ ἐνὶ καὶ ἐφ' ὧν βούλονται ἀναισθησίαν τεμνομένων ἢ καιομένων ποιῆσαι.

Ὁ δὲ ὀπὸς ποθεῖς ὀβολῶν δυεῖν ὀλκῆς πλήθος σὺν μελικράτῳ ἄγει ἄνω φλέγμα καὶ χολῆν ὡς ἐλλέβορος, πλείων δὲ ποθεῖς ἐξάγει τοῦ ζῆν. (§4) ...

(§ 5) Σκευάζεται δὲ καὶ δίχα ἐψήσεως οἶνος ἐκ τοῦ φλοιοῦ τῆς ῥίζης· δεῖ δὲ ἐμβάλλειν μῆλα τρεῖς εἰς μετρητὴν οἴνου γλυκέος διδόναι τε ἐξ αὐτοῦ κυάθους τρεῖς τοῖς μέλλουσι τέμνεσθαι ἢ καιεσθαι, ὡς προείρηται· οὐ γὰρ ἀντιλαμβάνονται τοῦ ἀλγήματος διὰ τὸ καταφέρεσθαι. (§6) Τὰ δὲ μῆλα ἐσθιόμενα καὶ ὀσφραίνόμενα καρπικὰ καὶ ὁ ἐξ αὐτῶν χυλός· πλεονασθέντα δὲ καὶ ἀφώνους ποιεῖ.

(§ 7) Ἱστοροῦσι δὲ τινες καὶ ἑτέραν μῦριον φυομένην ἐν παλισκίοις καὶ περὶ τὰ ἄντρα, ... ἦν φασὶ πινομένην ὅσον δραχμὴν μίαν ἢ μετ' ἀλφίτου ἐσθιόμενην ἐν μάζῃ ἢ ὄψῳ ἀπομωροῦν· καθεύδει γὰρ ὁ ἄνθρωπος ἐν ᾧπερ ἂν φάγη σχήματι αἰσθανόμενος οὐδενὸς ἐπὶ ὥρας τρεῖς ἢ τέσσαρας, ἀφ' οὗ ἂν προσενέγκηται. Χρῶνται δὲ καὶ ταύτῃ οἱ ἰατροί, ὅταν τέμνειν ἢ καίειν μέλλωσι.

(§ 2) On tire un jus de l'écorce de la racine, quand elle a été coupée fraîche et soumise au pressoir; il faudra après l'avoir exposé au soleil et après épaississement, le conserver dans un vase en terre. (§ 3) De la même manière, les fruits aussi donnent un jus, mais le jus que l'on en tire est plus doux. L'écorce de la racine, après avoir été pelée et enfilée sur une corde de lin est suspendue pour la conservation. Quelques-uns font cuire les racines dans du vin jusqu'à réduction au tiers, le clarifient et le mettent de côté, ils en utilisent une cyathe en cas d'insomnie et de fortes douleurs et pour ceux qu'ils veulent amener à l'insensibilité quand on les incise ou les cautérise. Le jus bu à la dose de deux oboles avec de l'hydromel fait remonter les mucosités et la bile, comme l'ellébore. En absorber davantage enlève la vie ... (§ 5) ... De l'écorce de la racine on prépare aussi, sans la cuire, un vin: on doit en mettre 4 mines dans un métrète de vin sucré et en donner 3 cyathes à ceux qui doivent être incisés ou cautérisés, comme on l'a dit précédemment; alors, ils ne perçoivent aucune douleur parce qu'ils sombrent dans un profond sommeil. (§ 6) Les fruits, quand on les

mange et respire leur odeur, sont soporifiques de même que leur jus, mais pris en excès, ils rendent aphones ...

(§ 7) On rapporte qu'il y a encore une autre variété [de mandragore] appelée môrion qui pousse dans des endroits ombragés et autour des grottes ... Celle-ci, dit-on, bue à la dose d'une drachme, ou bien mangée avec de l'orge dans le pain ou dans un mets, provoque un profond sommeil; en effet, la personne dort exactement dans la même position que celle où elle était placée, sans aucune sensation, pendant trois ou quatre heures depuis le moment où elle a été absorbée. Les médecins l'utilisent aussi quand ils vont couper ou brûler.

Des conclusions intéressantes se dégagent clairement de ce texte:

- l'anesthésie préalable à une opération ou cautérisation est révélée nettement;
- la prescription de doses assez précises, ce qui suppose, vu la difficulté de procéder, en ce temps-là, à des mesures exactes, une longue période d'essais et de tâtonnements¹⁷;
- les poids et mesures indiqués par Dioscoride, si je ne m'abuse, sont ceux du système athénien; il n'est peut-être pas inutile d'en donner la liste établie par J. Berendes, *o.c.*, p. 16. Les poids: *obole* = 0,568 gr., *drachme* = 3,411 gr., *once* = 27,288 gr., *tetarton* = 81,86 gr., *livre* = 327,45 gr., *mine* = 436,6 gr.; les mesures: *cyathe* = 0,0456 l., *quartarius* = 0,137 l., *cotyle* = 0,274 l., *xeste* = 0,547 l., *choenix* = 1,094 l., *chous* = 3,282 l., *métrète* = 39,360 l.
- le danger d'une dose excessive n'est pas minimisé;
- le môrion se révèle particulièrement efficace, puisque le patient peut conserver la même position pendant plusieurs heures. Quelle commodité pour le chirurgien!

Dans un autre passage¹⁸, Dioscoride donne une recette différente de vin de mandragore.

Μανδραγορίτης· τοῦ φλοιοῦ τῆς ῥίζης κατατεμῶν ἔνειρον εἰς λίνον ἡμιμναῖον καὶ κάθες εἰς μετρητὴν γλεύκουσ πρὸς μῆνας τρεῖς, εἶτα μεταγγίξει. Ἡ μέση πόσις ἡμικοτύλιον· πίνεται δὲ γλυκέος προσδιδόμενου τὸ διπλάσιον. φασὶ δὲ κοιμίζειν καὶ καροῦν ὅλον τρίκλινον κοτύλην αὐτοῦ καταμειχθεῖσαν χοεῖ· μετὰ ξέστοι δὲ οἴνου κύαθος εἰς ποθεῖς ἀναίρει. Ἔστι δὲ ἡ σύμμετρος χρήσις

ἀνώδυνος ρευμάτων παχυντική· καὶ ὀσφραϊνόμενος <δὲ> καὶ ἐγκλυζόμενος τὸ αὐτὸ ποιεῖ.

Vin de mandragore - Découpez l'écorce de la racine et mettez-en une demi-mine, liée dans une toile de lin, dans un métrète de vin doux durant trois mois, alors transvasez le vin. La dose moyenne est un demi-cotyle. On le boit avec addition du double de vin doux. On dit qu'un cotyle de ce vin mélangée à un chous de vin doux endort et stupéfie toute une tablée; un seul cyathe bu avec un xeste de vin fait mourir. L'usage à la juste mesure calme les douleurs et épaissit les humeurs. Quand on le respire et qu'on l'utilise en chlystère, il a le même effet.

L'usage auquel est destiné ce vin de mandragore semble différent de la recette précédente: il n'est pas indiqué expressément comme anesthésique chirurgical, encore qu'on ne puisse l'exclure. L'auteur insiste encore sur le danger d'une surdose et donne aussi d'autres possibilités d'application.

Enfin, une dernière citation de Dioscoride n'est pas moins instructive¹⁹.

Χρώμεθα δὲ τοῖς ὑπνωτικοῖς καὶ ἐφ' ὧν ἐστὶ τὰ χρόνια πάθη, εἰ ἀποτεμνόμενός τις ἢ καιόμενος ἀναντίληπτος ἐθελήσειε τῶν ἀλγηδόνων γίνεσθαι.

Nous utilisons les hypnotiques aussi chez ceux qui ont des maux de longue durée, au cas où quelqu'un qu'on opère ou cautérise voudrait devenir insensible aux douleurs.

De ce court texte, on retiendra que probablement Dioscoride recourait personnellement à ce procédé (1^{ère} pers. du pluriel), avec une restriction cependant: le patient devait être consentant (ἐθελήσειε).

Le témoignage de Pline l'Ancien sur l'anesthésie, à quelques détails près, s'accorde avec celui de Dioscoride²⁰.

L'anesthésie, Dioscoride et Pline le déclarent sans ambages, n'était pas sans danger. Il existait pourtant, aux dires de ces deux auteurs, une substance naturelle produisant l'insensibilité sans effet funeste, toutefois elle ne semble utilisable qu'en cas d'anesthésie locale: c'était la pierre de Memphis²¹.

Λίθος Μερφίτης εὐρίσκεται ἐν Αἰγύπτῳ κατὰ Μέμφιν, ἔχων ψήφων μέγεθος, λιπαρὸς καὶ ποικίλος. Οὗτος ἱστορεῖται καταχρισθεὶς λείος ἐπὶ τῶν μελλόντων τέμνεσθαι ἢ καίεσθαι τόπων ἀκίνδυνον ἀναισθησίαν ἐπιφέρειν.

On trouve la pierre de Memphis en Égypte, dans la région de Memphis; elle a la grosseur de galets, elle est brillante et bigarrée. On rapporte que cette pierre, finement broyée, étendue sur les parties qui doivent être incisées ou cautérisées, procure une insensibilité sans risque.

On note ici la satisfaction du praticien qui peut opérer à l'aise, sans redouter une issue fatale.

Au siècle suivant, dans la littérature médicale, le silence retombe sur l'anesthésie chirurgicale. Mais la situation n'est plus la même: désormais, en plus d'une tradition orale présumée, des textes clairs et circonstanciés sur la narcose préalable sont à la disposition des praticiens ... et des autres. Toutefois, les médecins de l'époque, dont le célèbre Galien, n'en font pas mention, mais, dans leur arsenal anti-douleur, ils disposent de mélanges de suc de plantes narcotiques, composés pour en améliorer l'effet. C'était un progrès relatif sans doute et il n'est pas interdit de penser que ces préparations étaient susceptibles d'agir à la fois comme analgésiques ou comme anesthésiques, à en juger par le vocabulaire utilisé: ναρκώω, ναρκωτικὰ φάρμακα, καρῶδης ὕπνος, mais Galien n'est pas plus explicite. Parmi ces mélanges, il faut en citer un qui est resté célèbre et qui a été inventé par Philon²².

L'objet des mélanges et leurs effets²³:

οὐ μὴν οὐδὲ ἀγνοεῖν ὑμᾶς οἶμαι τὸν ἄριστον εἶναι σκοπὸν τῆς συνθέσεως, ὅταν τριῶν τις στοχάζεται, τοῦ τε ναρκῶσαι τὴν αἴσθησιν καὶ τοῦ μηδὲν ἐφ' ὕστερον ἐκ τούτου διαμεῖναι παρὰ τῷ μορίῳ βλάβος, ἔτι τε τοῦ μέγιστον ὠφεληθῆναι τὴν διάθεσιν. Εἰς ταῦτα οὖν ἀποβλέπων μοι δοκεῖ καὶ ὁ φίλων συνθεῖναι τὸ προκείμενον ἐν τῷ λόγῳ φάρμακον, ἐκ μὲν τῆς τοῦ ὑοσκυάμου καὶ τῆς τοῦ ὀπίου μίξεως, ὕπνον τε καρῶδη καὶ τὴν νάρκην τῆς αἰσθητικῆς δυνάμει ἐργάσασθαι βουλόμενος.

Certes vous n'ignorez pas, je pense, que le but essentiel de la composition de <drogues>, lorsqu'on a en vue les trois objectifs, c'est de stupéfier le sens, de ne laisser subsister aucun dommage dans la suite autour de la

partie malade et en outre de soulager au mieux l'affection. C'est en considérant tout cela que Philon, me semble-t-il, a composé un remède dont j'ai déjà parlé, un mélange de jusquiame et d'opium: il voulait provoquer un sommeil narcotique et l'engourdissement de la faculté sensitive.

Deux expressions sont à relever: *ναρκῶσαι τὴν αἴσθησιν* et *τὴν νάρκην τῆς αἰσθητικῆς δυνάμεως* dont l'acception est plus large que celle du texte suivant: *ναρκῶσαι τὰς ὀδύνας*, engourdir les douleurs.

Les mélanges narcotiques et leur danger²⁴.

Τὸ δὲ ναρκῶσαι κατὰ μόνας τὰς σφοδρὰς ὀδύνας γίνεται ποτε χρήσιμον, ἤνίκα τὰ δι' ὀπίου καὶ μανδραγόρου καὶ ὑοσκυάμου φάρμακα προσφέρομεν ... Ἐὰν γοῦν τις σφοδρότεροις ἢ πλείοσι χρήσῃται τοῖς ναρκωτικοῖς φαρμάκοις, καταψύχεται τε καὶ νεκροῦται τὰ σώματα.

Mais le fait d'engourdir contre les fortes douleurs est parfois bénéfique, lorsque nous prescrivons les médicaments à base d'opium, de mandragore et de jusquiame ... Mais si on utilise des médicaments stupéfiants plus énergiques ou en plus grande quantité, les corps refroidissent et meurent.

L'opinion de Galien sur l'opium²⁵.

Τὸ μὲν οὖν ὀπίον ἰσχυρότατόν ἐστι τῶν ναρκούντων τὴν αἴσθησιν, ὕπνον τε καὶ κάρωδην φερόντων ...

Ainsi l'opium est le plus puissant des produits qui stupéfient le sens et qui provoquent un sommeil narcotique ...

La période qui sépare Dioscoride de la fin de l'antiquité n'a pas apporté d'éléments vraiment nouveaux. Dans la pratique, selon les témoignages littéraires, les opérations, dans leur immense majorité, se faisaient à vif. Ainsi saint Augustin relatant la guérison, à Carthage, d'un certain Innocentius, ex-avocat au vicariat de la préfecture, décrit, non sans une certaine emphase, les affres du personnage qui se prépare à subir une deuxième opération d'une fistule anale²⁶. L'anesthésie chirurgicale, bien qu'elle fût connue, restait sans doute un procédé marginal dont nous ignorons les circonstances de la mise en œuvre. Les narco-

tiques n'étaient dosés que d'une manière approximative, si bien que leurs efforts ne pouvaient être contrôlés avec exactitude. Aussi le risque était-il toujours grand de voir le patient rester dans l'opération. D'un autre côté, si la dose était insuffisante, les effets recherchés ne se produisaient pas et l'intervention se passait mal. Dès lors le chirurgien se trouvait confronté à un problème moral particulièrement délicat. On peut croire pourtant qu'il agissait aussi selon son tempérament: était-il prudent, voire timoré? Il envisageait la solution la plus classique, la moins périlleuse; était-il audacieux, voire téméraire? Alors, comptant sur la chance, il était prêt à accepter des risques²⁷.

Au début du haut moyen âge, Isidore de Séville (début VII^e s.), un des derniers héritiers de la tradition antique, fait état d'un vin d'écorce de mandragore comme anesthésique préalable à une opération, citation qui rappelle en gros le texte de Dioscoride:

Cuius [mandragorae] cortex uino mixta ad bibendum datur, quorum corpus propter curam secandum est, ut soporati dolorem non sentiant.

On donne son écorce à boire dans du vin à ceux qui doivent subir une intervention chirurgicale, afin de les endormir pour qu'ils ne sentent pas la douleur²⁸.

Bien sûr, ce court passage ne prouve pas l'extension de la pratique narcotique, mais il a le mérite d'attester que la tradition antique n'est pas morte et il constitue un maillon entre les témoignages de Dioscoride, de Pline et le perfectionnement technique élaboré plus tard pour réaliser la narcose préopératoire: l'éponge soporifique que l'on pourrait considérer comme l'ancêtre du masque anesthésique contemporain. Et nous voici en plein moyen âge:

La plus ancienne formule d'éponge soporifique date du IX^e s., et, à partir de cette époque, on rencontre des formules de ce genre dans la plupart des traités de chirurgie et d'antidotaire en Italie, en France, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, jusque vers le XVI^e s. ... Plus tard, après le XVI^e s., on ne trouve plus ces formules dans les traités chirurgicaux. À leur place, les chirurgiens citent quelques boissons opiacées pour diminuer la douleur, ou bien ce chapitre est simplement laissé de côté²⁹.

La formule la plus courante:

somnificum conueniens his qui chirurgia operantur ut sectionis dolorem soporati non sentiant.

soporifique convenant à ceux qui sont traités par la chirurgie afin que, endormis, ils ne sentent pas la douleur de l'incision.

L'agencement mis à part, les éléments de cette forme de narcose étaient connus depuis bien longtemps: l'éponge pour soigner les cavités (p. ex. Hippocrate) et le mélange des sucres des plantes dont on l'imprègne: mandragore, jusquiame, opium, cigüe (mixture qui n'est pas sans rappeler la formule de Philon).

C'est une narcose par inhalation, les sucres des plantes sont mélangés dans de l'eau. L'éponge est imbibée de cette mixture et on la laisse sécher. Une heure avant l'emploi, on la plonge dans de l'eau chaude, puis on l'applique sur la bouche et les narines du patient: les muqueuses buccales et nasales résorbent les alcaloïdes contenus dans le jus des plantes³⁰. Cette façon de procéder, pour les raisons évoquées plus haut, n'apportait pas non plus de solution satisfaisante à divers problèmes (dosage, sécurité), aussi l'abandonna-t-on au XVI^e s.

En somme, l'histoire de l'anesthésie chirurgicale à travers l'antiquité gréco-romaine est semblable au long cours d'une rivière souterraine: elle prend sa source mystérieusement et se manifeste par des points de résurgence. Notre enquête nous a révélé trois de ces points: le premier, à l'époque du philosophe Crantor, dès le IV^e s. avant notre ère; le second, au temps de Dioscoride et de Pline l'Ancien, au I^{er} s. de l'ère chrétienne; le troisième à l'aurore du moyen âge, au VII^e s. Ces points d'émergence prouvent incontestablement qu'au fil des siècles, une longue tradition de recherche et d'expérimentation en matière d'anesthésie chirurgicale s'est créée et maintenue, silencieuse et secrète.

Il resterait à savoir pourquoi ce long silence dans la littérature médicale et pourquoi c'est précisément au temps de Dioscoride et de Pline que le problème est clairement traité et expliqué. C'est là, bien sûr, une question délicate dont la réponse ne peut dépasser le stade de l'hypothèse. Déjà M. Baur³¹ avait évoqué diverses possibilités:

Un hasard quelconque a peut-être détruit ces documents qui nous auraient orientés clairement, ou bien ces textes précieux, ces recettes si recherchées, n'ont-elles pas été écrites ? ...

Un accident qui aurait provoqué la perte de documents de cette importance aurait laissé, me semble-t-il, des traces dans la tradition manuscrite, or ce n'est pas le cas. Je pense donc que le silence a été l'attitude délibérément choisie et l'organisation de l'école hippocratique donne peut-être des éléments de solution.

Quelques lignes du serment d'Hippocrate témoignent des précautions prises dans la transmission de la science médicale. L'enseignement des préceptes était soumis à une stricte discipline, les dangers que pouvait faire courir une narcose étaient sans doute une préoccupation primordiale des disciples d'Esculape:

... παραγγελίης τε καὶ ἀκροήσιος καὶ τῆς λοιπῆς ἀπάσης μαθήσιος μετάδοσιν ποιήσεσθαι υἱοῖς τε ἐμοῖς καὶ τοῖς τοῦ ἐμῆ διδάξαντος, καὶ μαθητῆσι συγγεγραμμένοις τε καὶ ὠρκισμένοις νόμῳ ἱητρικῷ, ἄλλῳ δὲ οὐδενί³².

Je ferai part de mes préceptes, des leçons orales et du reste de l'enseignement à mes fils, à ceux de mon maître, et aux disciples liés par un engagement et un serment selon la loi médicale, mais à nul autre (Littre IV, 629-631).

Donc, grâce à cette transmission orale contrôlée, les maîtres de la médecine évitaient autant qu'ils le pouvaient que des procédés dangereux soient livrés à la connaissance de gens peu scrupuleux et tombent dans des mains inexpertes ou malhonnêtes. Car à cette époque, le statut de médecin n'avait pas de protection légale. Il était loisible à tout un chacun de s'installer et de se proclamer médecin, aussi dans nombre de cas la profession était exercée par des charlatans et des rebouteux.

Un autre élément peut-être a pu influencer le comportement discret des médecins. C'est l'attitude des écoles philosophiques en face du problème de la douleur. Celle-ci affecte tous les hommes sans exception, elle devait donc être prise en compte spécialement par les moralistes. Rappelons-nous Crantor qui condamne formellement la recherche de la perte de conscience.

Évoquons encore Posidomus qui, recevant Pompée en pleine crise de rhumatisme, exprimait la position du stoïcisme en refusant d'admettre que la douleur soit un mal:

Nihil agis, dolor! quamuis sis molestus, nunquam te esse confitebor malum (Cic., *Tusc.*, 2, 61).

Tu perds ton temps, douleur! Tu as beau être importune, jamais je n'avouerai que tu es un mal.

Si la douleur n'est pas un mal, on ne doit pas s'y intéresser, mais la traiter par le mépris et s'exercer à la surmonter. C'est l'attitude de Sénèque au moment où Dioscoride et Pline parlent ouvertement de l'anesthésie. Est-ce un hasard si précisément à ce moment, Sénèque dans plusieurs passages de son œuvre³³, multiplie les exhortations destinées à ses amis, ses disciples (l'élite de la société): la patience et l'accoutumance sont les moyens que la nature a donnés à l'homme pour apprendre à accepter et à surmonter les misères inhérentes à la nature humaine, car paradoxalement la souffrance en général et la douleur en particulier peuvent être bienfaisantes. De même que le patient supporte la douleur cruelle du bistouri, ainsi le sage guidé par la raison doit se soumettre courageusement aux soins que requiert la pratique de la vertu. Ces invitations à mener une vie austère sont prononcées en cette deuxième moitié du I^{er} s. à un moment où la société a bien évolué. La prospérité économique porte les classes aisées à apprécier le confort, les commodités de l'existence, à mesurer leurs efforts dans tous les domaines, à rechercher toute absence de contrainte dont la désaffection pour le service militaire est un signe non trompeur. Y a-t-il vraiment relation entre tous ces éléments ou est-ce simplement une coïncidence? La différence de mentalité qui semble se manifester à l'époque de Crantor et à celle de Dioscoride serait le reflet d'une évolution de la société, à des moments où entre la médecine et une certaine philosophie rigoriste de l'existence semble se manifester une certaine tension.

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à une époque encore assez récente, la chirurgie n'a pu guère compter sur l'assistance d'une anesthésie préopératoire. Il faut admettre que les hommes d'alors supportaient mieux la douleur que nos contemporains³⁴.

Ceux-ci ressentent la douleur davantage que leurs devanciers, parce que la conscience de la douleur s'est affinée et que notre sensibilité est encore aiguë par la facilité relative avec laquelle nous pouvons supprimer des souffrances de différentes natures. À considérer le problème sous un angle plus large, nous sommes de moins en moins enclins à proclamer avec Alfred de Musset: *L'homme est un apprenti, la douleur est son maître*. Rappelons-nous qu'au début du XIX^e s., pendant les campagnes napoléoniennes et notamment au cours de la retraite de Russie, les amputations de blessés étaient très nombreuses et se pratiquaient sans anesthésie, dans des conditions effroyables. On cite le cas d'un blessé, ivre-mort, le bras cassé ne tenant plus que par un lambeau de chair, amputé sans un cri, puis pansé, parti à pied pour rejoindre l'ambulance, sans attendre de voiture³⁵. L'illustre chirurgien Larrey, témoin à longueur de journée de ces souffrances indicibles, avait pourtant constaté que les blessés souffraient moins quand ils étaient opérés par des températures très basses, p. ex., par -19°. Le grand moment dans l'histoire de l'anesthésie se situe vers la moitié du XIX^e s.: le 30 mars 1842, c'est-à-dire 300 ans après sa découverte, C.W. Long employa l'éther au cours d'une opération, tandis que la première anesthésie chirurgicale publique eut lieu en 1846. Vers la même époque, apparut le chloroforme et les deux produits entrèrent en concurrence. Cependant l'anesthésie ne fut pas admise unanimement: des hommes d'Église et même des médecins s'opposaient à cette pratique, notamment en matière d'obstétrique³⁶. Depuis ce temps et surtout à notre époque (les deux guerres mondiales ne sont pas étrangères au fait), l'anesthésie progresse à pas de géant, permettant ainsi les performances de la chirurgie contemporaine. Mais qu'on ne s'y trompe pas, pratiquer l'anesthésie est encore et toujours un acte délicat. Comme le disait un spécialiste au cours d'une émission télévisée récente: *Il y a peut-être de la petite chirurgie, mais il n'y a pas de petite anesthésie*.³⁷

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

*Madame Marie-Hélène Marganne a bien voulu s'intéresser à ce travail et m'a fait bénéficier de sa grande érudition dans le domaine de la médecine antique. Je lui en suis profondément reconnaissant.

1. GURLT. P. ex. E., *Geschichte der Chirurgie*. Vol. II, Berlin, 1898, pp. 621-622; RANDOLPH C. B., *The Mandragora of the Ancients in Folk-Lore and Medicine*. Dans: Proc. of the Amer. Academy of Arts and Sciences. XL (1904-1905), Boston, 1905, pp. 487-537. On trouvera, fort commodément rassemblés dans cet article, de nombreux textes concernant la mandragore et accessoirement la douleur; BAUR M. L., *Recherches sur l'histoire de l'anesthésie avant 1846*. Janus (Archives Internationales pour l'Histoire de la Médecine et de la Géographie Médicale) 1927; 31: 25; KEYS T. E., *The History of Surgical Anesthesia*. NY, 1945, p. 6; DE MOULIN D., *De Heelkunde in de vroege Middeleeuwen*. Leyde, 1964, pp. 122-123.
2. *Dictionnaire de médecine*. (Préface du Prof. J. Hamburger) Paris, 1975, p. 38 et p. 42.
3. Les scolies A de l'*Iliade* nomment l'*Achillea* ou l'*Aristolochia*, plantes utilisées comme calmants dans la médecine grecque (voir *Iliade*, texte et commentaire de W. Leaf, vol. I, Londres, 1900, p. 523); on a pensé aussi à l'oignon, c'était l'opinion du pharmacologiste allemand Schmiedeberg, citée par MAJNO G., *The Healing Hand. Man and Wound in Ancient World*. Cambridge (Mass.)-Londres, 1975 (3^e impr. 1982), p. 143. THORWALD S. J., *Histoire de la médecine dans l'antiquité*. Paris, 1962, p. 62 (texte français de Henry Daussy), la mandragore aurait été connue des Égyptiens, même si aucun texte égyptien ne la mentionne expressément. *Nombre de termes désignant des plantes, n'ont pas, il est vrai, été traduites*. Sur cette page 62 figure un bas-relief peint (Staatliche Museen de Berlin). On y voit la reine Néfertiti offrant une racine de mandragore à son époux Akhenaton (Aménophis IV).
4. Voir ANDRÉ J., à propos du *népenthès* (PLINE, XXV, 12), Paris, 1974, p. 95: *il est probable qu'il s'agit du pavot (papaver somniferum L.), donc de l'opium*.
5. La seule trace de magie dans Homère se trouve dans l'*Od.*, XIX, 455: Ulysse blessé à la cuisse par un sanglier est guéri grâce à une incantation.
6. HIPP., *Med.*, (περὶ ἰητροῦ), 2 (éd. P. Potter, 1995, p. 302 = LTT IX 207 § 2).
7. MOISAN M., *Les plantes narcotiques dans le Corpus hippocratique*. Dans: *La maladie et les malades dans la collection hippocratique*. Actes du VI^e Colloque intern. hippocratique (Québec, 28 sept.-3 oct. 1987), éd. Paul Potter, Gilles Maloney, Jacques Desautels, Québec, 1990, pp. 381-391.
8. HIPP., *Des airs, des eaux et des lieux*. VII, 8 (éd. et tr. fr. de J. Jouanna, 1996, pp. 199 ss.) = LTT II 27 et *Des vents*, V, 1 (éd. et tr. fr. de J. Jouanna, 1988, p. 108) = LTT VI 97 § 5.
9. HIPP., *Des épidémies*, VI, 4, 7-8 (éd. et tr. angl. de W.D. Smith, 1994, pp. 248-250) = LTT V 309.
10. HIPP., *Flat.* I,3 (éd. et tr. fr. de J. Jouanna, 1988, p. 203) = LTT VI 91.
11. HIPP., *Du médecin*. (éd. et tr. angl. de P. Potter, 1995, p. 306) = LTT IX 211 § 5.
12. HIPP., *Des hémorroïdes*, II, 3 (éd. et tr. fr. de R. Joly, 1978, p. 147) = LTT VI 439.
13. *Ibid.*, IV, 1 (Joly, p. 148) = LTT VI 441.
14. *Tusc.*, III, 6, 12. Crantor était l'auteur d'un *Περὶ πένθους* (*De l'affliction*) dont Cicéron s'est inspiré dans les *Tusculanes*. Une courte analyse fragmentée montre à quel point Cicéron a soigné la rédaction de ce passage pour en assurer toute l'expressivité. *Nec absurde* litote en tête de phrase, *Crantor ille* emphatique: le lecteur sait déjà que Crantor va professer une opinion fondamentale que Cicéron partage, adhésion encore renforcée par *nostra*; *uel ... nobilis* explicite *ille*. *Minime* plus fort que *non*; *is-tam* péjoratif renforcé par *nescio quam* marquant le peu d'intérêt, voire le mépris;

- indolentiam*: mot créé par Cicéron, exprime bien l'état d'insensibilité (voir plus loin *nihil dolere*); *quae ... debet*: condamnation formelle; *sensus*: acception large qui s'applique tant au corps qu'à l'âme (sensation physique et sentiment); *auellatur*: terme brutal en gradation sur *secetur*; *non sine magna mercede*: litote; *inmanitatis ... corpore*: déchéance totale de l'homme, morale et physique.
15. Le texte parallèle se trouve dans Plutarque, *Moralia*, 102 D: τὴν δὲ μετριοπάθειαν οὖν ἀποδοκιμαστέον. "Μὴ γὰρ νοσοῦμέν", φησιν ὁ ἀκαδημαϊκὸς Κράντωρ, νοσήσασι δὲ παρείη τις αἰσθησις, εἴτ' οὖν τέμνοιτο τῶν ἡμετέρων εἴτ' ἀποσπῶτο. Τὸ γὰρ ἀνώδυνον τοῦτ' οὐκ ἄνευ μεγάλων ἐγγίνεται μισθῶν τῷ ἀνθρώπῳ· τεθηριῶσθαι γὰρ εἰκὸς ἐκεῖ μὲν σῶμα τοιοῦτον ἐνταῦθα δὲ ψυχὴν.
En revanche, on ne doit pas condamner la douleur qui sait se modérer. Plaise au ciel que nous ne soyons pas malades, dit Crantor, le philosophe de l'Académie, mais si nous le sommes, plaise au ciel que nous gardions la faculté de sentir, dût-on nous couper ou nous arracher un membre; car l'homme n'acquiert cette insensibilité à la douleur sans la payer très cher: dans un cas, comme il est vraisemblable, c'est le corps qui sera réduit à l'état de brute, et dans l'autre, ce sera l'âme. DEFRADAS J., HANI J., KARR R. (Texte établi et traduit par), Plutarque, *Œuvres morales*. Vol. II, Paris, 1985. Voir MULLACH Fr. N.A., *Fragmenta Philosophorum Graecorum*. Vol. III, Paris, 1879, p. 146, n° 8. Le texte de Plutarque est nettement plus sobre que celui de Cicéron.
 16. Dioscoride, IV, 75, 2-7 (éd. M. Wellmann, vol. II, Berlin, 1906, p. 234-237; trad. all. et comm. de J. Berendes, Stuttgart, 1902, pp. 408-410). RANDOLPH C.B., op. cit. note 1 p. 501, rapporte qu'un médecin anglais, le Dr Benjamin Ward Richardson, en 1888 [*Asclépiad*, 5 (1888), pp. 174 ss.], prépara aussi exactement que possible une macération de racine de mandragore dans du vin. Il l'utilisa avec succès sur de petits animaux. Il l'expérimenta aussi sur des sujets humains *in doses not sufficient to produce a actual narcotism [en doses insuffisantes pour provoquer une narcose réelle]*.
 17. Sur la question du dosage dans l'expérimentation médicale, voir GRMEK M.D., GOUREVITCH D., *Les expériences pharmacologiques dans l'antiquité*. Archives intern. d'histoire des sciences 1985; 35: 3-27, not. pp. 3-6. Certaines considérations développées dans cet article sont reprises dans l'ouvrage de GRMEK M.D., *Le chaudron de Médée. L'expérimentation sur le vivant dans l'antiquité*. Ch. VII, pp. 115-140, Paris, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1997.
 18. Dioscoride, V, 71 (éd. Wellmann, vol. III, 1914, pp. 35-36; trad. all. de Berendes, p. 503).
 19. Dioscoride, *Περὶ ἀπλῶν φαρμάκων*, I, 12 (éd. Wellmann, vol. III, p. 156). Cet écrit est généralement reconnu comme authentique.
 20. Voici le passage parallèle de Pline concernant la mandragore (XXX, 149-150, texte établi, traduit et commenté par André J., Paris Les Belles Lettres, 1974, pp. 80-81). *Folia seruantur in muria efficacius; alias recentium sucus pestis est; sic quoque noxiae uires grauedinem adferunt etiam olfactu.* (150) *Quamquam mala in aliquis terris manduntur, nimio tamen odore obmutescunt ignari, potu quidem largiore etiam moriuntur. Vis somnifica pro uiribus bibentium, media potio cyathi unius. Bibitur et contra serpentes et ante sectiones punctionesque, ne sentiantur; ob haec satis est aliquis somnum odore quaesisse.*

On conserve les feuilles dans la saumure, et elles ont plus d'effet; sinon le suc des plantes fraîches est un dangereux poison; et encore, ainsi conservées, leurs propriétés nocives portent à la tête, même par la simple odeur. (150) Bien qu'en quelques régions on en mange les fruits, ceux qui ne sont pas au courant perdent la parole par la violence de l'odeur et sont même tués par l'absorption d'une dose trop forte <de suc>. L'effet soporifique varie avec les forces du sujet; la dose moyenne est d'un cyathe. On la fait boire aussi contre les serpents et avant les incisions et les piqûres pour insensibiliser. Il suffit dans ce but, à certaines personnes, de le flairer pur s'endormir.

21. Pline aussi parle de la pierre de Memphis (XXXVI, 56, texte établi par J. André, traduit par R. Bloch, commenté par A. Bouveret, Paris Les Belles Lettres, 1981, p. 68). Il la classe parmi les marbres, c'est-à-dire parmi les calcaires. Vocatur et Memphites a loco, gemmantis naturae. Huius usus conteri et iis quae urenda sint aut secanda, ex aceto inlini; obstupescit ita corpus nec sentit cruciatum. On l'appelle encore Memphite du lieu où on la trouve; sa nature la fait ressembler aux pierres précieuses. On l'emploie en application, avec du vinaigre, une fois broyée, sur les parties que l'on doit brûler ou couper, cela insensibilise le corps qui ne ressentira pas la douleur torturante. La pierre de Memphis est inconnue actuellement. A. Bouveret pense qu'il pourrait s'agir de dolomie, une autre variété de calcaire. G. Maspero la cite dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*. I, Paris, 1895, p. 219. Voir aussi MARGANNE M.H., *Les références à l'Égypte dans la Matière médicale de Dioscoride*. Dans: *Serta Leodiensia Secunda*. Liège, 1992, p. 321, n° 39 et n. 86. Pline, qui ne peut se résoudre à laisser se perdre des informations au caractère parfois saugrenu, signale encore que la cendre de la peau de crocodile, ou simplement l'odeur de sa peau brûlée, procurerait l'insensibilité au scalpel (XXVIII, 110). Ici encore, il faut noter, comme pour la pierre de Memphis, la renommée des produits d'Égypte.
22. Il s'agit très vraisemblablement de Philon de Tarse qui vivait au I^{er} s. avant J.-C. Il était l'inventeur d'un célèbre antidote appelé φιλώνειον (en latin *philonius* et *philonianus*) qu'il a décrit en 13 distiques élégiaques en se nommant Ταρσεύς ἱητρός (Galien XIII 267 K, voir aussi XI 114 K). L'école de Tarse était célèbre non seulement à cause de sa tradition intellectuelle, mais encore on pouvait lui attribuer des spécialistes connus en pharmacologie dont le plus ancien est précisément Philon. Voir R.E., XX, 1, n° 47, col. 52-53 (DILLER). Voir aussi SCARBOROUGH J., NUTTON V., *The Preface of Dioscorides' Materia Medica: Introduction, Translation, and Commentary*. Dans: *Transactions & Studies of the College of Physicians of Philadelphia, Medicine & History*. Series v, vol. IV, 1982, p. 193. Madame D. Gourevitch relève que le nom *Philonium* est encore connu au XIX^e s. dans le dictionnaire LITTRÉ-NYSTEN (b. 1) pour désigner un électuaire anodyn (*Le triangle hippocratique dans le monde gréco-romain: Le malade, sa maladie et son médecin* Bibl. Éc. fr. Athènes et Rome, fasc. 251, Rome, 1984, p. 75, n. 5).
23. GALIEN, *De compositione medicamentorum secundum locos IX* = Kühn XIII 274.
24. GALIEN, *Comm. II in Hippocratis libri VI Epidemiorum*, dans *Corpus medicorum Graecorum*, V, 10, 2, 2 (p. 64) = Kühn XVII A 903-4.
25. GALIEN, *De comp. med. secundum locos IX* = Kühn XIII 273.
26. *De Ciu. Dei*, XXII, 8, 3.

27. Sur ce problème, voir JOUANNA J., *La lecture de l'éthique hippocratique chez Galien*. Dans: *Médecine et morale dans l'antiquité*. (Fondation Hardt, Entretiens sur l'antiquité classique, t. XLIII, Vandœuvres - Genève, 1997), pp. 221-244, note pp. 215-127 et la *Discussion*, pp. 245-253. Sur les qualités du médecin, voir PIGEAUD J., *Les fondements philosophiques de l'éthique médicale: le cas de Rome*. Dans le même recueil, pp. 255-296, not. pp. 257-266: *Portrait moral d'un médecin romain. Discussion*, pp. 323-336.
28. *Etym.*, XVII, 9, 30, texte établi, traduit et commenté par J. André, Paris Les Belles Lettres, 1981, pp. 178-179. On pourrait encore ajouter deux textes du même genre, intéressants en ce qu'ils assurent de la permanence de la tradition. Le premier est cité par RANDOLPH C.B., op. cit. note 1, p. 515 et p. 534: c'est un passage du PSEUDO-APULÉE, *De herbarum uirtutibus*. Cap. 131 (cité d'après l'édition de Chr. Wechsel, Paris, 1529), ouvrage daté probablement du IV^e s. Dans une description de la mandragore, on lit ce qui suit: *Si aliqui aliquod membrum fuerit emutilandum, cum-burendum uel serrandum, bibat cum uino unciam mediam, et tantum dormiet quousque abscindatur membrum sine aliquo dolore et sensu*. *Si quelqu'un doit avoir un membre amputé, cautérisé ou scié, qu'il <en> boive une once et demie dans du vin; il dormira jusqu'à ce que le membre soit enlevé sans douleur et sensation aucune*. Le second est repris par J. André (op. cit., p. 178) qui considère que le texte d'Isidoré est emprunté au Pseudo-Dioscoride, *Ex herbis femininis*, 15 (ouvrage date du V^e ou VI^e s.): *Ex eo uino tres cyathi - unc. quattuor et semiuncia - his bibendum dantur quorum corpus propter curam secundum est, ut hac portione soporati dolorem secturae non sentiant*. *De ce vin, on donne trois cyathes - quatre onces et demie - à ceux dont le traitement exige une opération, afin qu'ils s'endorment et ne sentent pas la douleur de l'incision*.
29. BAUR M. L., op. cit. note 1, p. 31.
30. OPSOMER C., *Quelques somnifères de l'antiquité et du moyen âge*. Dans: *Annales du XLIV^e Congrès - Huy, 18-22 août 1976, Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique*, pp. 589-590.
31. BAUR M. L., op. cit. note 1, p. 25.
32. Ed. Jones, vol. I, Londres-NY, 1923, p. 298.
33. P. ex. *Lucilius*, 78, 18; *De Prou.*, 3, 2; *Consol. ad Marciam*, 22, 3; *Consol. ad Helviam*, 3, 1; *De tranqu. animi*, 10, 1. Voir aussi REY R., *Histoire de la douleur*. Paris, 1993, pp. 47-51. Quelques décennies auparavant, Cicéron encore avait précisé l'attitude du sage face à la douleur: il doit la considérer comme une ennemie et s'armer en conséquence (*Tusc.*, II, XXII, 51-52). Et de citer en exemple d'endurance Marius (qualifié de *rusticanus uir, sed plane uir*, l'homme de la campagne étant le type idéal de la fermeté, du courage) qui supporta stoïquement, sans être attaché (c'était, paraît-il, le premier cas) l'opération des varices à une jambe, mais refusa de confier l'autre au chirurgien, parce que, dit-il, *l'amélioration ne vaut pas la souffrance* (PLUTARQUE, *Marius*, 6,7).
34. Voir le petit livre du Dr CHAUCHARD P., *La douleur*. Coll. "Que sais-je ?" n° 232, nelle éd. revue, Paris, 1963.
35. BALDET M., *La vie quotidienne dans les armées de Napoléon*. Paris, 1964, p. 168. Voir aussi REY R., op. cit. note 33, pp. 162-164. Voir aussi KEYS T. E., op. cit. note 1, p. 21 et p. 106.

36. Cité par KEYS T. E., op. cit. note 1, pp. 33-36. Le même auteur fournit d'autres détails. En 1840, le chirurgien Velpeau écrivait encore: *Éviter la douleur par des moyens artificiels est une chimère*, mais, en 1847, il était d'un avis différent, tout en restant prudent. Voir REY R., op. cit. note 33, pp. 167-169 et 184-186.
37. Cet article était en cours d'impression lorsque deux publications récentes sont arrivées à ma connaissance.
KOEMOTH P.P., *Isis, les arbres et la mandragore d'après un manuscrit illustré du XV siècle*. BSEG 1999; 23: 63-76, surtout pp. 69 ss. Une remarque de l'auteur permet de donner un ton plus affirmatif à la 2^e partie de la note 2: la mandragore était bien connue des Égyptiens, on peut penser qu'elle arriva sur les bords du Nil au début du Nouvel Empire (XVI^e s. av. J.-C.). Voir KEIMER L., *Die Gartenpflanzen im alten Ägypten*. Berlin, 1924 (rééd. Hildesheim, 1967), p. 23, pp. 136-137, pp. 172-173 et GERMER R., *Flora des pharaonischen Ägypten* (SDAIK 14). Mayence, 1985, pp. 169-171. Déjà les botanistes assyriens connaissaient les propriétés narcotiques du pavot et de la mandragore. THOMPSON R.C., *Assyrian Herbal*. Londres, 1924, p. 43. Du coup, me semble-t-il, l'identification que j'ai suggérée de la racine amère dont parle Homère avec la mandragore s'affermirait davantage.
SALAZAR C.F., *The Treatment of War Wounds in Graeco-Roman Antiquity*. (Studies in Ancient Medicine, n° 21), Leiden-Boston-Köln, 2000, surtout le ch. 3, *Pharmaka*, pp. 54-67. L'auteur étudie en détail les remèdes naturels utilisés pour soigner les blessures de guerre. Il n'est pas question d'anesthésie préalable. Madame Salazar évoque cependant une fois (p. 61) l'usage de la mandragore, d'après le témoignage de Dioscoride qu'elle qualifie, je ne comprends pas pourquoi, de *Dioscorides's extravagant claims concerning anaesthetics*, [les prétentions excessives de Dioscoride touchant les anesthésiques] (p. 63).

Correspondence should be addressed to:
Robert Cavenaile, Université de Liège, Cedopal - Centre de Documentation de Papyrologie Litteraire - 7, Place du 20 Août, B-4000, Liège, B

Articoli/Articles

WILHELM KOPP POSSESSORE DEI PAR. GR. 2254 e 2255?
RICERCHE SULLA SUA TRADUZIONE DEL
DE VICTUS RATIONE IN MORBIS ACUTIS DI IPPOCRATE*

STEFANIA FORTUNA
Facoltà di Lettere e Filosofia
Università di Udine, I

SUMMARY

DID WILHELM KOPP POSSESS THE PAR. GR. 2254 AND 2255?
A STUDY ON HIS TRANSLATION
OF HIPPOCRATES' DE VICTUS RATIONE IN MORBIS ACUTIS

In the preface of his Greek edition of Hippocrates, published in Basle in 1538, Janus Cornarius of Zwickau mentions a manuscript of the French physician Nicolas Kopp among the textual sources used by him to review the preceding edition. It is known that Nicolas inherited the library of his father Wilhelm, who made the translations of two Hippocratic treatises, Prognostikon and De victus ratione in morbis acutis, published in Paris in 1511. It is suggested that the manuscript used by Cornaris for his edition and earlier by Wilhelm Kopp for his translations can be identified with the Par. gr. 2254 and 2255. This proposal is verified in the present article by an examination of the translation by Wilhelm Kopp of the treatise De victus ratione in morbis acutis, which is contained in the original part of the manuscript Par. gr. 2254.

1. Le traduzioni di Wilhelm Kopp

... ut certa pene spes sit disciplinas omnes multo purgatiores ac sinceriores in lucem prodituras? ... Medicinam vero quam multi vindicant! Romae Nicolaus Leonicensis, apud Gallos Gulielmus Copus ac Joannes Ruellus et apud Britannos Thomas Linacrus¹.

Key words: De victus ratione - Hippocrates - Wilhelm Kopp